

Mois de MAI 1999

Numéro 31

INFOS MUNICIPALES

imprimé par nos soins

COMMUNE DE MIRIBEL LANCHATRE





BIENVENUE

à Alexandra LISS



FETE DES MERES

Luc PUISSAT et le conseil Municipal de MIRIBEL-LANCHÂTRE souhaitent à toutes les mamans de Miribel, une **joyeuse fête**.

Que votre entourage vous apporte aide et soutien, dans cette si belle mission, que vous vous êtes accordées de remplir en donnant, un jour la vie.



REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal et le Maire remercient les Lanchatrous pour l'accueil qu'ils ont réservé à notre agent recenseur Fabienne CLAUZIER.

Fabienne durant un mois a rendu visite à l'ensemble des 254 habitants de notre village. Elle a réalisé cette mission avec compétence, dans son intégralité, ce qui est une preuve de la convivialité de notre communauté villageoise.

Merci à Fabienne d'avoir réalisé ce travail avec célérité et toujours avec le sourire.

VOYAGES SCOLAIRES

Les enfants scolarisés en collège et lycée peuvent percevoir une aide de la commune s'ils partent en voyage scolaire.

Pour tous renseignements s'adresser en Mairie.



VOTER POUR LES DEPUTES EUROPEENS :

Un réflexe citoyen.

Les prochaines élections européennes auront lieu le **13 JUIN 1999**.

EDITORIAL

En ce premier trimestre, l'équipe municipale vient de terminer la préparation du budget 1999. Lors de sa séance du 31 Mars, le budget a été adopté à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement est pratiquement identique à celui de 1998, vous pourrez noter cependant un excédent de fonctionnement supérieur à celui des budgets précédents. Cet excédent passe de 160 KF en 1998 à 250 KF cette année. (voir vue d'ensemble des budgets en annexe)

Cet excédent en augmentation prouve les efforts faits en terme de dépenses de fonctionnement.

Le budget d'investissement est le plus important jamais voté à Miribel. Celui ci prend en compte les dépenses réalisées pour le chemin de Paquarou (dépenses payées en Janvier 1999), des travaux prévus à l'école, et bien sûr la réalisation du village d'activités pour un budget de plus de 5 MF (voir la lettre du PRE TARACHOU N°1 - en annexe).

Les travaux du village d'activités comprennent la viabilisation, la création du chauffage collectif bois avec son réseau et la réalisation de locaux techniques et de locaux d'activités.

Pour cette opération, l'équilibre financier est à peu près trouvé puisque nous n'aurons pas recours à l'emprunt. Les participations, les cessions et un taux de subvention important viennent en totalité équilibrer ces dépenses.

J'en profite pour rappeler le financement important de l'Etat grâce à notre député Didier MIGAUD sans qui nous n'aurions jamais pu réaliser ce projet. Je voudrais aussi remercier pour leur assistance sans faille les membres du comité de pilotage, je voudrais citer :

S. GROS Directeur du CAUE et toute son équipe

J.P BACH et C. DAVID de la DDE

J. ROY de la DDA

S. CHARRUAU du PNRV

E. MASSON de l'AGEDEN

D. BATTAGLIA du SAT

Les services du Conseil Général qui nous ont assisté tout au long du montage du dossier et notamment Madame DESFORGE Françoise, Monsieur PELLERIN Louis, et l'oeil bienveillant du Conseiller Général.

Remerciements aux membres du comité syndical du S.I.V.I.G. et leur Président Jean Mourey qui ont permis la réalisation des travaux d'eau et d'assainissement des secteurs de la Pierre Ronde et du Pré Tarachou pour un montant de 700 KF.

Je remercierai aussi la très grande majorité des élus de la Communauté de Communes et notamment le Président Claude PION qui ont accepté que notre village d'activités devienne zone d'activités éclatée de la Communauté de Communes.

Ainsi les bureaux de la Société TELECOM SI seront réalisés par la Communauté de Communes pour conforter notre projet qui se concrétise enfin.

La Communauté de communes à hauteur de 2 MF, la SDH pour 3 MF auxquels il faut rajouter les investissements privés (locaux d'activités, villas à l'intérieur du village d'activités et hors du village : lotissement privé), plus l'investissement communal, au total c'est plus de 15 MF investi sur Miribel à l'initiative de la Commune.

Cette urbanisation va amener entre 80 et 100 personnes de plus à MIRIBEL.

Nous atteindrons les 350 habitants, objectif que s'était fixée la municipalité précédente. L'équipement de notre commune, (eau, assainissement, réseau EDF et PTT, voirie, école, etc) permet cette augmentation ; la vie sociale et économique du village sera ainsi redynamisée.

Les travaux vont commencer vers le 15 Mai et pour une grande partie devraient être achevés fin 1999.

D'autre part le Conseil Municipal, dans sa réunion du 31 Mars, a délibéré pour ne pas modifier les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et du foncier non bâti, et pour baisser d'un point le taux de la taxe professionnelle pour que celui-ci se retrouve au niveau de la moyenne des taux du département.

Dernière info dont vous avez la primeur, nous sommes 254 Lanchâtours à avoir été recensés au Mois de Mars soit 37 de plus qu'en 1991 (17% d'augmentation)

Pour terminer, je vous donne dès à présent rendez vous, pour faire le bilan d'une année de travail de l'équipe municipale et pour vous écouter lors de **ASSEMBLEE GENERALE** qui aura lieu

le Vendredi 11 Juin 1999
à 20 h 30 salle polyvalente

* S.I.V.I.G. Syndicat Intercommunal Vif le Gua

* CAUE Comité d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

* DDE Direction Départementale de l'Équipement

* DDA Direction Départementale de l'Agriculture

* PNRV Parc Naturel Régional du Vercors

* AGEDEN Association Grenobloise Etude Développement Energies Nouvelles

* SAT Syndicat d'aménagement du Trièves

Luc Tuisar

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er MARS 1999

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. J. BONINO A. PUISSAT J.

Etaient absents/excusés : MERLE I. (Pouvoir Y. EYRAUD) -GARCEAU J.

ORDRE DU JOUR

1. Local Technique plus local d'activités (maîtrise d'ouvrage communale)
2. Vente lots village d'activités
3. Création d'un Contrat Emploi solidarité
4. Diagnostic Territorial
5. Opération PRODEPARE (Programme Départemental d'Insertion par l'Environnement)
6. Délibération : Charte de l'habitat
7. Location salle polyvalente
8. Compte-rendu de la Commission Urbanisme
9. Divers

1. Maîtrise d'ouvrage local technique et local d'activités

Sur le lot d'activité N° 1 du Pré Tarachou sera implanté un bâtiment qui regroupera le local technique pour la chaufferie bois et un local d'activités.

Le coût de ce bâtiment est estimé à **825 000 F** (opération qui pourrait être subventionnée à 40 %). La maîtrise d'ouvrage sera assurée, soit par la SDH, soit par la commune. La décision sera prise au prochain conseil.

Approvisionnement bois de la chaufferie.

Le conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer une convention avec

S. COUETOUX qui se chargera de l'approvisionnement en bois. La durée du contrat est de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction

cm1.3.99p2

2. Vente lots village d'activités du Pré Tarachou

M. le Maire rappelle que le site du PRE TARACHOU comprendra :

- huit logements sociaux
- quatre locaux à usages d'activités
- et
- trois terrains en accession à la propriété

M. Le Maire propose de commercialiser ces lots viabilisés aux tarifs suivants :

lot N°1 d'une superficie de 520 m ²	prix fixé 180 KF
lot N°2 d'une superficie de 580 m ²	prix fixé 204 KF
lot N°3 d'une superficie de 800 m ²	prix fixé 280 KF

Le conseil accepte cette proposition.

10 voix pour

3. Création d'un Contrat Emploi Solidarité

Profil de poste : 20 h par mois - durée 1 an renouvelable pendant 3 ans

La personne aurait pour mission

- de s'occuper de la bibliothèque municipale,
- d'utiliser l'outil informatique (internet, numérisation cadastrale, info municipale, ...)
- de faire du soutien scolaire

La personne serait rémunérée au SMIC sur 20 h.. La charge pour la collectivité serait de 35%.

Bien que le poste soit déjà pourvu, la commune est tenue de faire un appel à candidatures auprès de l'ANPE.

Le conseil autorise M. Le Maire à faire les démarches nécessaires.

4. Diagnostic territorial

Le Conseil décide de lancer cette étude.

Il rappelle que son coût s'élève à 19 992 F H.T.

Subvention chambre agriculture 5 997 F H.T.

A charge pour la commune 13 995 F H.T. Soit **16 878 F T.T.C.**

Un financement complémentaire du SAT est attendu dans le cadre du Plan Local de Gestion de l'Espace.

10 voix pour

5. Opération PRODEPARE

Le Conseil Général et l'Office National des forêts organisent des chantiers d'insertion à vocation environnementale. Des équipes de 8 personnes sous contrat emploi solidarité interviennent encadrées en permanence par l'ONF.

Le coût de la journée est de 2080 F.

Le conseil fera intervenir ces chantiers d'insertion pour effectuer différents travaux

(entretien des fossés de drainage, entretien du parcours de santé, réouverture de l'ancien chemin du Vernay) soit 10 jours.

Montant de l'intervention **20 800 F. Subventionnée à 40 %** en passant par la Communauté de Communes du Canton de Monestier de Clermont.

Le conseil autorise M. Le Maire à signer la convention avec l'ONF.

10 voix pour

cm1.3.99p3

. Délibérations**① programme Local de l'Habitat**

Par délibération en date du 12 Octobre 1998, le conseil avait arrêté le programme d'action du Programme Local de l'Habitat. Une nouvelle délibération doit être prise pour approuver le contenu de la Charte et créer un Comité Local de l'Habitat.

Le conseil donne son accord

10 voix pour

② Modification statuts SE 38

Le conseil accepte :

que le SE 38 ait une nouvelle compétence en matière de distribution de gaz,
que le SE 38 change de nom en devenant syndicat "énergie" tout en conservant le sigle SE 38.

10 voix pour

7. Location salle polyvalente

La salle polyvalente pourra être louée une fois par mois aux habitants de MIRIBEL-LANCHATRE. Une convention précisera les modalités de la location.

8. Compte-rendu de la commission urbanisme

Lors de la réunion de la commission urbanisme deux dossiers de permis de construire ont été examinés. Un avis favorable a été donné à M. LOOS qui désire construire sur la partie haute du terrain situé à Cassoulet, à l'entrée de la commune.

9. Divers

Pour faciliter la diffusion de l'information municipale, il serait souhaitable que l'ensemble des familles de Miribel-Lanchâtre possède une boîte aux lettres

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LE 22 MARS 1999 à 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 1999

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
PIROT M. MERLE I.. BONINO A - PUISSAT J.

Etaient absents/Excusés : POLITANO M (pouvoir GAUTHIER M) - GARCEAU J (pouvoir Luc PUISSAT)- NIER M.

ORDRE DU JOUR

1. DÉLIBÉRATIONS

- a) Maîtrise d'oeuvre chauffage collectif bois
- b) Maîtrise d'ouvrage local technique plus local d'activités sur lot n°8
- c) Demande de subvention concernant le bâtiment local d'activités sur le lot N°8
- d) Maîtrise d'oeuvre bâtiment lot N°8
- e) Vote des taux des quatre taxes

2. PRESENTATION DU BUDGET 1999

3. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 1998

4. DIVERS

- création d'un poste en Contrat Emploi Consolidé

□□□□□□□□□□

1. DELIBERATIONS

a) Maîtrise d'oeuvre chauffage collectif bois

La maîtrise d'oeuvre du chauffage collectif bois sera assurée par la société CER. Les honoraires s'élèvent à 74 722 F.

Le conseil Municipal accepte cette proposition.

10 VOIX Pour

b) Maîtrise d'ouvrage local technique plus local d'activités sur lot N°8

M. Le Maire propose que la maîtrise d'ouvrage de ces deux bâtiments soit assurée par la commune

10 VOIX pour

cm220399p2

c) Demande de subvention concernant le bâtiment sur le lot N°8

Le montant estimé des travaux de ce bâtiment est de 800 KF. Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 30 % par le FNADT auquel s'ajoute 30 000 F par emploi crée et 100 000 F du Conseil Général.

Les demandes de subvention seront faites

10 VOIX pour

d) Maîtrise d'oeuvre bâtiment sur le lot N°8

Le conseil Municipal autorise M. Le Maire à confier la maîtrise d'oeuvre au cabinet les "Pressés de la cité" pour un montant à hauteur de 12 % du coût global

9 VOIX pour
1 ABSTENTION

e) Vote des taux des quatre taxes.

Le taux sur la taxe d'habitation, sur le foncier et le foncier non bâti reste inchangé.

Le taux de la Taxe professionnelle baisse d'un point.

10 VOIX pour

2. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 1998

M. Le Maire présente au Conseil les comptes administratifs de la commune et du CCAS. Il demande aux élus d'en prendre connaissance afin de les voter à la réunion du 31 Mars 1999.

3. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 1999

M. Le Maire présente au Conseil les propositions concernant les budgets de la commune et du CCAS. Le 31 Mars, les membres du conseil délibéreront sur ces propositions.

4. DIVERS**Contrat emploi consolidé.**

La personne identifiée ne satisfaisant pas aux critères pour bénéficier d'un CES, La commune propose de présenter à la Direction Départementale du travail un dossier pour un emploi consolidé. La participation de l'Etat s'élève à 65 % (salaire + charges).

CM310399P2

c) Report de l'excédent

⇒ pour le CCAS le conseil Municipal décide de reporter sur le budget 1999 la somme de 131 F en section de fonctionnement.

⇒ pour le budget communal, le Conseil Municipal décide de reporter la somme de 161 124 F Sur le budget 1999.
128 756 F serviront à couvrir le déficit en investissement
Le solde reste en report à nouveau en section de fonctionnement (32368 F).

d) Compte de Gestion*Adopté à l'unanimité*

Le compte administratif et le compte de gestion étant identiques, le conseil vote à l'unanimité le compte de gestion de M. Le Percepteur.

2. BUDGET PRIMITIF 1999a) Vote du budget du CCAS

⇒ Il s'équilibre, en section de fonctionnement en
Dépenses et en Recettes à **5 000 F**

*Adopté à l'unanimité*b) Vote du budget communal

⇒ en section de fonctionnement, le budget s'équilibre en
Dépenses et Recettes à **1 195 504 F**

avec un excédent de fonctionnement de 263 144 F qui sera affecté en section d'investissement.

⇒ en section d'investissement, le budget s'équilibre en
Dépenses et Recettes à **5 148 000 F**

La principale opération de ce budget d'investissement est la réalisation du village d'activités. Ce budget d'investissement est présenté sans avoir recours à l'emprunt, l'opération village d'activités s'équilibrant financièrement grâce à un taux de subvention important, des participations et les cessions de terrain.

*Adopté à l'unanimité*c) vote des taux des quatre taxes locales

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et foncier non bâti et vote la baisse du taux de la Taxe Professionnelle d'un point.

Adopté à l'unanimité

CM310399P3

3. DIVERS

a) budget chaufferie du Pré Tarachou

M. Le Maire expose au Conseil, la nécessité de prendre une délibération pour créer un budget M4 du fait de la réalisation de la chaufferie.

Le conseil autorise M. Le Maire

- à créer un budget M4
- à transférer toutes les opérations antérieures concernant l'étude et la réalisation de la chaufferie sur ce budget.

Adopté à l'unanimité

Ce budget sera présenté ultérieurement.

c) Vente de lots

Le Conseil autorise M. Le Maire à vendre les trois lots situés sur la zone du PRE TARACHOU.

Lot No 2	180 KF
Lot No 3	280 KF
Lot No 4	204 KF

Adopté à l'unanimité

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE à 23 H00

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL
LE 3 MAI 1999**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 1999

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
MERLE I. BONINO A. PUISSAT J.

Etaient absents/Excusés : POLITANO M. PIROT M. GARCEAU J.

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS :

- a) extension desserte gazière
- b) acquisition chaînes pour tractopelle

2. PRE TARACHOU

- a) résultats appel d'offres : viabilisation et réseau chauffage,
- b). compte rendu réunion avec le sous-préfet : projet d'implantation d'une société informatique,
- c) projet de modification du plan de masse : création de parking
- d) décision pour vente des lots N°2, 3, 4

. INSTALLATION D'UN RELAIS DE TELEPHONE MOBILE

4. DIVERS

Avant de commencer la séance, M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre d'autres délibérations :

- marché aménagement voirie - réseaux secs et eaux pluviales secteur du Pré Tarachou,
- marché réseaux chaleur - secteur du Pré Tarachou
- Transfert des dépenses concernant les études de chaleur du budget principal au budget M4 " fourniture de chaleur",
- Assujettissement à la TVA du budget "fourniture de chaleur".

Le conseil donne son accord

1. DELIBERATIONS

a) extension desserte gazière

Le décret n°99.278 du 12 Avril relatif au plan départemental de desserte gazière, permet aux communes intéressées de poser leur candidature pour être desservies en gaz naturel entre 2000/2002. Le SE38 est chargé d'enregistrer les candidatures et de les transmettre au Préfet. L'extension en gaz n'est possible que si la commune satisfait à certains critères. Une étude réalisée par les opérateurs gaziers et vérifiée par le Préfet déterminera les critères de rentabilité et proposera la commune à l'inscription du plan départemental de desserte gazière.

8 VOIX POUR

b) acquisition de chaînes pour le chasse-neige

Le Conseil Général subventionne l'acquisition de matériel de déneigement. Les chaînes avant du tractopelle étant usagées, M. Le Maire demande au conseil l'autorisation d'effectuer cette dépense qui s'élève à 5 700 F H.T., et à solliciter une subvention auprès du Département.

8 VOIX POUR

c) budget "fourniture de chaleur"

Un budget M4 est créé pour la fourniture de chaleur du secteur du Pré Tarachou. M. Le Maire demande au conseil de l'autoriser à transférer les opérations effectuées sur le budget principal vers le budget M4 "fourniture de chaleur".

8 VOIX POUR

d) budget "fourniture de chaleur" : Assujettissement à la TVA

Le conseil autorise M. Le Maire à demander l'assujettissement du budget M4

8 VOIX POUR

e) village activités du Pré Tarachou : Marché aménagement voiries-réseaux secs et eaux pluviales.

L'estimation des travaux faite par la D.D.E et le bureau d'études Etudes et Projets était de 3 101 800 F H.T. La commission d'appel d'offres a examiné les propositions le 28 avril. Sept entreprises ont postulé. La commission a retenu l'offre de l'entreprise la mieux et moins-disante. Le groupement d'entreprises PELISSARD/GERLAND/VETTIER est retenu pour un montant de **3 021 722.50 F H.T.**

M. Le Maire demande au conseil d'accepter les termes du marché, de l'autoriser à passer le marché avec le groupement d'entreprises PELISSARD/GERLAND/VETTIER, de l'autoriser à signer les pièces nécessaires, il précise que le financement s'effectuera sur le budget principal communal 1999.

8 VOIX POUR

f) village d'activités du Pré Tarachou : Réseaux chaleur

L'estimation des travaux faite par le bureau d'études : la Société C.E.R. était de 792 000 F H.T.

La commission d'appel d'offres a examiné les propositions le 28 avril. Trois entreprises ont postulé. La commission a retenu l'offre de l'entreprise la mieux et moins-disante.

L'entreprise SARL MAGNAT SANITHERM est retenue pour un montant de **579 352 F H.T.** M. Le Maire demande au conseil d'accepter les termes du marché, de l'autoriser à passer le marché avec la SARL MAGNAT SANITHERM pour un montant de 579 352 F H.T. et de l'autoriser à signer les pièces nécessaires,

Il précise que le financement de l'opération s'effectuera sur le budget 1999 "fourniture de chaleur".

8 VOIX POUR

2. PRE TARACHOU

a) La société SI TELECOM désire s'installer à Miribel-Lanchâtre.

Cette société, qui existe déjà (REFSA) a pour activité la visio-conférence. Quatre à dix emplois pourraient être créés dans les 3 ans à venir.

L'opération pourrait se financer comme suit, en tenant compte du fait que la Communauté de communes serait maître d'ouvrage, puisqu'elle peut bénéficier de plus de subventions que la commune.

	DEPENSES	RECETTES
coût du bâtiment	1 700 000 F	
Subvention DDR 26 %		510 000 F
Subvention CGI		220 000 F
Subvention région		280 000 F
Emprunt		690 000 F
TOTAL	1700 000 F	1 700 000 F

Le terrain est gratuitement fourni par la commune.

Le 12 mai prochain une convention bail va être proposée à cette société.

b) L'implantation de cette entreprise nécessitera la création de parking.

Le cabinet "Les Pressés de la cité" propose d'aménager 20 places de parking sur le lot N°8 où sera implanté le local technique.

Il est à noter que ce projet n'a pas été pris en compte dans les travaux de viabilisation. Le conseil donne son accord.

cm30599p4

c) vente de lots 2, 3, 4 : accession à la propriété

La commune a passé une annonce sur le "38" pour la vente de ces lots.

Plusieurs demandes ont été réceptionnées. Deux familles ont adressé à la mairie une lettre de motivation pour l'achat des lots 3 et 4.

La notaire est en possession du dossier lotissement, et avec l'accord du Conseil Municipal, Monsieur le Maire peut engager les démarches pour la vente de ces lots

3. INSTALLATION D'UN RELAIS DE TELEPHONE MOBILE

la société BOUYGUE désire installer un relais de téléphone mobile sur un terrain privé à "Chapoteyre".

La commune refuse de donner l'autorisation pour le passage tant qu'elle n'a pas de garanties en ce qui concerne l'enterrement du réseau électrique.

Le conseil propose à la Sté BOUYGUE de prendre contact avec France-Télécom qui possède déjà un site avec un relais de téléphone mobile.

4. DIVERS**a) assurances**

La construction du bâtiment comprenant le local technique et les deux locaux d'activités fait l'objet d'une obligation d'assurance "dommage ouvrages". L'assurance GROUPAMA doit nous faire parvenir son offre concernant cette prestation.

b) communauté de communes du Canton de Monestier de Clermont

Conflit entre la CCCMC et le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS). En effet la cotisation a augmenté de 270 % ce qui va engendrer une augmentation des taxes communales. La CCCMC refuse de signer la convention mentionnant les nouveaux tarifs. D'autant que le SDIS n'apporte aucune explication à cette hausse.. Nous attendons la décision du Préfet.

c) Réunion du Syndicat d'Aménagement du Trièves

Concernant la signalétique du SUD Isère, 2 millions de francs sont prévus sur les cantons de CLELLES, MENS ET MONESTIER-DE-CLERMONT.

Le musée du Trièves ouvrira en Juin. Un contrat emploi jeune a été créé.
L'inauguration du musée est prévue pour le 3 Juillet.

d) les associations de Miribel se sont réunies pour préparer la fête du village le 20 juin prochain.

Etaient présents : les Anchatroux, Les amis de l'église, Lanchâtre animation, Lanchâtre Omnisports.
Outre le repas qui se fera sous chapiteau, beaucoup d'activités sont prévues le 20 Juin, comme le Triathlon populaire, course de sacs, tournois de Volley, exposition de peintures et de travaux manuels, etc.
A noter le Vendredi soir, le concert du groupe QUINTETO DE LA LOMA, concert organisé conjointement par les associations locales, la municipalité et l'association "Vercors en Accord".

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 27 MAI 1999 à 18H30

LE COIN DES ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES

Le sou des Ecoles, c'est une association de parents, qui représente 11 familles pour l'année 1998/1999 à l'école primaire de Miribel-Lanchâtre.

Cette équipe dynamique a confectionné le repas du 9 mai, sous chapiteau et animé par l'orchestre "Domishow".

Sous le soleil et la chaleur, 98 convives étaient au rendez-vous. Nous remercions tous ceux qui nous ont témoigné leur confiance, soit par leur présence, soit par les nombreux dons que nous avons reçus.

Cette animation (la troisième de l'année, après la foire au grenier d'octobre et la dégustation de crêpes en février) servira à financer la classe péniche que viennent d'effectuer les 12 enfants de l'école sur le canal du midi

Merci encore de nous avoir aidés la réussite de cette journée.





Le Dimanche 25 Avril s'est déroulée la 21ème course de côte.

Vous avez été nombreux à nous soutenir dans cette tâche difficile qui est d'organiser une grande manifestation. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Grâce au temps estival de cette journée, plus de 1 000 spectateurs étaient présents.

Nous espérons que vous n'avez pas été trop dérangés par le public et le bruit.

Nous vous attendons pour la 22ème édition de l'an 2 000.

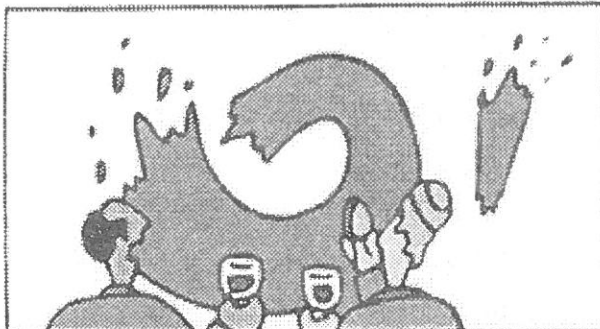
Notre prochaine participation pour l'animation du village se fera lors de la fête du 20 JUIN où nous organiserons un triathlon populaire qui se décompose en 3 jeux :

belote	}	
pétanque	}	par équipe de 2
lance-pierres	}	

Alors entraînez-vous, et vous serez peut-être le gagnant de ce triathlon.

Exposition de Peintures et Travaux Manuels

20 juin 1999



Pour "la fête au village" nous aimerions faire une exposition des réalisations des villageois(es).
Femmes, Hommes, Enfants.

La Fête au Village

L'exposition est destinée au loisir des visiteurs afin qu'ils en retirent quelques idées.
Toute originalité sera bienvenue.
Nous acceptons une œuvre par habitant.
En '98 nous avons exposé par exemple: des tableaux, des sculptures, des poupées de tissus, une horloge peinte.

Nous accueillerons volontiers des napperons, abats-jours, travaux de coquillages, bijoux, calligraphie,tous les travaux que vous effectuez en dilettante et qui pourraient intéresser les voisins.

Inscription à l'exposition :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

a retourner avant
le 10/06/1999

chez
Tina BARTON
Cassoulet
Miribel Lanchatre
tel: 04 76 34 09 51

Information sur l'œuvre

tableau, sculpture, maquette, tissus, etc

taille:

catégorie: enfant / adulte

FETE AU VILLAGE

18 ET 20 JUIN 1999

VENDREDI 18 20 H 30 **CONCERT DANSANT** Buvette
MUSIQUE CUBAINE 30 F/pers.
sous le chapiteau avec le groupe :
QUINTETO DE LA LOMA

DIMANCHE 20 10 H **MESSE FESTIVE** EN PLEIN AIR
11 H 30 **APERITIF** GRATUIT
12 H 30 **REPAS CHAUD** 70 Fr
vin, café compris,
s'inscrire avant 8 Juin

14 H 30 **ACTIVITES**
EXPOSITION de PEINTURES et autres
ŒUVRES des HABITANTS du VILLAGE
TRIATHLON POPULAIRE 30 F / pers.
Pétanque - Tir au lance-pierres - Belote
TOURNOI de VOLLEY
TOURNOI de PING-PONG
ACTIVITES DIVERSES
Jeux pour enfants
Maquillage
Pêche
Course en sacs

18 H 30 **REMISE DES PRIX**
CLOTURE de la FETE

Quatre Associations
de Miribel-Lanchâtre

LES AMIS DE L'EGLISE

Les nouvelles ne sont guère spectaculaires. Vous savez tous que nos efforts actuels, c'est l'aide à l'organisation de la **FETE AU VILLAGE** des 18 et 20 Juin avec trois autres Associations.

Notre objectif est bien sûr toujours la rénovation du principal patrimoine architectural de notre village que notre municipalité entreprend et qui ne verra les premières applications probablement qu'en l'an 2000.

La Mairie a reçu un accord du Conseil Général pour une subvention de 25 % du devis général présenté. Elle ne peut pas financer sur son budget les 75 % restant. C'est bien là l'ambition de notre association de l'y aider.

Nous avons reçu l'adhésion de 55 familles dont la moitié environ ont leur racine à Miribel-Lanchâtre sans y habiter. Depuis notre assemblée générale de Janvier dernier, nous avons reçu 40 renouvellements de leur cotisation. Nous les en remercions vivement et faisons appel aux 15 autres.

Beaucoup de nos adhérents joignent à leur cotisation un don généreux. Nous leur en sommes très reconnaissants, ainsi qu' à tous ceux qui les imiteront.

"Les Amis de l'église de Miribel-Lanchâtre" CCP 3.119-31 N Grenoble.
Le Vemay 38450 MIRIBEL-LANCHATRE.

A PROPOS DE CINEMA

Avec « L'ECRAN VAGABOND » du Trièves relayé à Miribel par l'Association **LANCHÂTRE ANIMATION**, vous avez la chance et le plaisir de pouvoir assister régulièrement à une séance de cinéma à la **Salle Polyvalente** du village.

- Celle-ci a lieu toutes les quatre semaines le Vendredi soir.
- Une grande affiche placée au pont de Cassoulet et une plus petite sur le panneau à l'entrée du village, annoncent la séance.
- Le prix d'entrée est fixé à 20 F/adulte et 15 F/enfant (la recette est reversée à l'Ecran Vagabond qui paie la location du film).

Ce sont des bénévoles de Lanchâtre Animation qui assurent la projection et l'organisation de la soirée (transport de matériel, publicité, billetterie...).

Afin de dynamiser cette activité et fêter l'achat par l'Ecran Vagabond du Trièves de nouveaux matériels (projecteur + sono) qui permettront d'améliorer les conditions de projection, nous vous offrons une entrée gratuite par famille à la séance de votre choix valable jusqu'au 31/12/99.

Et que vive le cinéma dans nos villages.

Prochaine séance : « CA COMMENCE AUJOURD'HUI »
de Bertrand Tavernier, Vendredi 4 Juin

✂-----

LANCHÂTRE ANIMATION

ECRAN VAGABOND DU TRIEVES

Bon pour une Entrée Gratuite
au cinéma à Miribel Lanchâtre
Valable jusqu'au 31 Décembre 1999



QUESTIONNAIRE LANCHÂTRE ANIMATION

Petit rappel sur les activités de l'association LANCHÂTRE ANIMATION, existante depuis plus de 10 ans : Cinéma, Yoga, Repas des Anciens, Spectacle de Noël, Aide au Festival de « Musiques au Balcon », Fête du Village avec 3 autres associations.

Depuis quelques années la fréquentation aux activités des associations aux niveaux national et régional ne fait que diminuer. Afin de pouvoir réfléchir sur cette diminution nous voudrions, par ce petit questionnaire, connaître vos souhaits, vos avis, vos idées sur d'éventuelles animations.

Peut-être n'en avez vous pas envie, peut-être n'osez vous pas, ou peut-être ne pouvez vous pas pour des raisons personnelles. Toutes les solutions peuvent être prise en compte. En tout cas Merci de répondre à celui-ci et de le déposer dans la boîte aux lettres de la salle Polyvalente.

(Bien entendu ceci restera Anonyme et Confidentiel.)

Questions :

- Nombre de personnes composant la famille :
- Age moyen des parents :
- Age moyen des enfants :
- Depuis combien d'années habitez vous Miribel :
- Participez vous à des activités avec une association :
Oui Non si Oui Laquelle :
- Participez vous à des activités avec plusieurs associations
Oui Non si Oui Lesquelles :
- Vous ne participez pas aux activités des associations, Pourquoi :
- Quels sont vos Souhaits, vos Idées sur de futures animations :
- Quels sont les Souhaits de vos enfants sur d'éventuelles activités :

Propositions : Souhaiteriez vous que soient organisées des sorties : Théâtre, Musée, Concert, etc. dans d'autres communes (Grenoble, Lyon, Etc.).

Nous essayerons, dans la mesure du possible, de répondre à vos attentes. Vous pouvez, malgré l'anonymat, inscrire vos noms ainsi que vos solutions ou problèmes, nous vous contacterons directement.

Merci le Bureau.

VU A
TRAVERS
LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

La course de côte se précise

Le 25 avril sera donné le départ de la course de côte de Miribel-Lanchâtre au cours de laquelle une centaine de voitures feront vrombrir leur moteur sur les huit épingles formant la fameuse route du Verney. Cette année, les organisateurs ont pris la décision de mettre en place des parkings "spécial remorque" afin que celles-ci ne soient plus garées sur le CD8 entre Cassoulet et Miribel, pour des raisons de sécurité. Seules les voitures d'assistance seront garées côté gauche en montant.

Un parking accueillera les visiteurs à 100 m du départ au lieu-dit "Les Adrets". Un nettoyage du circuit est prévu ce samedi 6 mars à 8 h 30. Guillaumes, cisailles et autres sont les bienvenus lors de cette sympathique matinée besogneuse où la convivialité est assurée. Le soir, un apéritif rassemblera tous les villageois. Au cours du pot, les postes de travail de chaque bénévole seront définis. En-



Première réunion des membres de l'association.

fin, après la course, le vendredi 30 avril, en remerciement de toute l'organisation effectuée par les volon-

taires une collation offerte par Lanchâtre omnisport à 19 h sera suivie d'un bal gratuit ouvert à tous. D.L. ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Retour du concours de belote

(D.L. : 19/02/99)



Au hasard des tables.

Lanchâtre omnisport a voulu réinstaurer son concours de belote organisé au tout début de son existence et perdu au fil du temps, à cause peut-être de la course de côte dont la préparation demande tellement de travail. Enfin ! Il était de retour dernièrement, dans la salle polyvalente, accompagné d'une pôte maison, réalisée par les membres de l'association, offerte aux participants. Les habitués s'étaient déplacés malgré le froid, on était venu de Saint-Guillaume, Saint-Barthélémy, Saint-Andéol et Château-Bernard sur des routes bien gélées. Cette première animation de

l'année a permis d'attaquer la saison dans la convivialité avec des participants plutôt sympathiques. La soirée qui s'est prolongée très tard a fait d'heureux gagnants ainsi Thierry et Marcel Chion contre Michel Gauthier et Raymond Chevalier se sont retrouvés gagnant en demi-finales ainsi que Jean-Guignier et René Gay contre Sandrine Lugly et Maurice Garnier. Ce sont enfin Marcel et Thierry Chion qui ont remporté la finale : un jambon cru.

Lanchâtre omnisport invite tout le monde à participer à la première préparation de la course de côte, ce vendredi 19 février à 20 h 30. ■

Les villageois étaient presque tous au rendez-vous

L'Anchâtre omnisports a proposé un apéro aux villageois à l'occasion de la course de côtes qui aura lieu le 25 avril.

Pour la première fois, les habitants de la commune étaient donc réunis autour de ce pot sympathique, dont l'association tenait à offrir car chaque personne du village est plus ou moins impliquée dans cette grosse manifestation, ainsi les membres du bureau ont eu la joie d'accueillir les quatre nouvelles familles installées depuis peu sur la commune.

Au cours de la soirée, dans un échange convivial, les intéressés pouvaient s'inscrire auprès de l'équipe, aux tâches à effectuer le jour de la course.



■ La fête au village. (D.L. 3/03/99)

21^e COURSE DE CÔTE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE

C'est la rentrée

Demain aura lieu la 21^e course de côte de Miribel-Lanchâtre

Cela fait maintenant plus de 20 ans que tous les passionnés de course automobile se retrouvent sur les pentes de Miribel-Lanchâtre pour le lancement de ce genre d'épreuve dans l'Isère. La course de la Gresse est la première du championnat chronologiquement (avant Oz en juillet et Chamrousse en août) et il est logique que les meilleurs spécialistes régionaux s'y inscrivent pour attaquer la saison. Une fois de plus, la course promet d'être animée, car quelques clients seront présents pour se disputer la victoire sur les 1,5 km du tracé situé entre Miribel et le Verney.

On pourra y voir des spécialistes de l'épreuve comme Jacky Bouvier, habitué du championnat de France et vainqueur l'an passé à Oz-en-Oisans de la première édition de cette course.

A cette occasion, il avait été aux prises avec le jeune Mickaël Neveu et sa barquette au moteur BMW. Si la lutte entre ces deux hommes est aussi chaude cette année à Miribel, il y a des chances qu'il fasse l'essentiel du spectacle. Mais ils ne seront certainement pas seuls à jouer la victoire. Les frères Brottes, tous deux sur Martini, viendront proba-

Il faudra piloter au taquet

blement les inquiéter et tenteront de les perturber. Il faut dire que l'année passée à Oz, Bouvier et Neveu avaient survolé l'épreuve. Derrière les Martini, qui sur la côte sont quasiment intouchables, il faudra observer la Porsche de Fernand Santarelli et le Murois Gilbert Picca (R5 GT Turbo), deux des régionaux de l'étape. La course de côte de

Miribel a donc tous les ingrédients pour être chaude, du moins sur l'asphalte. Pour certains, ce sera la rentrée, et il leur faudra donc piloter au taquet, pour montrer à leurs adversaires qu'ils sont encore là cette année.

Damien CAPARROS ■

Le programme

Aujourd'hui :

Vérifications techniques de 17 h 30 à 19 h 30 sur le CD 8 près de l'Auberge.

Parc départ : CD 8 au PK 10.

Demain :

De 8 h à 10 h 30 : sur le CD 8 "Maison Senet", essais non chronométrés.

De 10 h à 12 h 30 : essais chronométrés.

De 13 h 30 à 16 h : 1^{re} montée.

De 16 h à 18 h 30 : 2^e montée.

Remise des prix : à partir de 19 h

DL 24/05/99

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Lanchâtre omnisport démarre

L'association Lanchâtre omnisport s'est réunie pour définir le programme d'animations qu'elle va organiser le premier semestre de l'année 99. Les membres du bureau ont décidé de débiter la saison par un concours de belote qui aura lieu le 13 février, à 20 h 30 dans la salle polyvalente. Au cours de la soirée, les participants auront la possibilité de se restaurer. Les organisateurs leur proposeront alors le "sauc" et les patates, histoire de reconforter un ventre affamé, après l'effort. La célèbre course de côte qui occasionne un travail titanesque au niveau de l'organisation va chatouiller

le bitum de la route du Verney le 25 avril 1999. Etant donné que l'association a besoin d'un sérieux coup de mains, tous les bénévoles, quels qu'ils soient, sont attendus le 19 février pour une première réunion de préparation. Enfin, les gens du village sont invités à prendre l'apéro le 6 mars. Le but de cette sympathique manifestation est d'ouvrir davantage les portes au monde extérieur, en faisant partager les motivations, de garder des contacts toujours conviviaux et de s'étendre à de nouvelles idées qui ne feront que renforcer la bonne marche de l'équipe. ■

Course de côte : le plein de sensations

Et s'il faisait beau, ce dimanche 25 avril, pour la 21^e course de côte ? Ce serait bien pour les engagés, une bonne centaine au départ ; pour les spectateurs, amateurs de sensation, pour les organisateurs, l'association Lanchâtre Omnisport en collaboration avec l'A.S.A. dauphinoise. Ainsi on pourra assister à la première montée de cette doyenne des épreuves dauphinoises à partir de 13 h 30, au cours de laquelle toutes les catégories passeront par les fameuses épingles du Verney, au nombre de 5, sur 1,5 km : une référence en matière de technique, dont le record de vitesse, détenu par Jacky Bouvier en 98 avec 1'2"11, suivi de près par Petit en 92 en 1'2"67, sera à battre. La deuxième montée est prévue à 16 h, sachant que la remise des prix aura lieu sous chapiteau dans le village à 19 h 45. Parmi les participants enthousiasmés par l'ambiance amicale connue de tous, Jean-Pierre Chomet (Rallye



J.P. Plano et sa femme Marie, de Vif, vont participer à la course.

II), Gilbert Picca (R5 GT turbo), Rabilloud (Golf), Gilles Breda dans le groupe A, Darmochod (Lancia), Beal (BMW), Cornillon (Toyota), en formule Bouvier (F2), Seignobos (F2), Pic, Dornin, Petit (F3), les

frères Brottes, la famille Neveu, les Santarelli père et fils auront le plaisir de nous assurer un spectacle qui vaut le déplacement.

Martine NIER ■

DL 24/04/99

Course de côte : un franc succès



Les meilleurs.

Du spectacle, du beau temps, du monde, la cuvée 99 s'est déroulée dans des conditions optimales.

Sous un soleil que l'on n'avait pas vu depuis plusieurs années, la 12^e course de côte de Miribel-Lanchâtre a déployé ses charmes en commençant très fort par les essais, dimanche matin, au cours desquels 106 participants ont exécuté un parcours de reconnaissance en prenant leur marque.

C'est à 14 h 10 que démarrait la première montée du Verney, avec le groupe N devant environ 1 200 spectateurs installés tout au long des 1 500 mètres de côte qu'offrait cette merveilleuse course appréciée des concurrents, y compris des féminines au nombre de 3 cette année, qui ont su faire leur place parmi les hommes.

De la bataille, il y en a eu notamment dans le groupe N entre les deux Clio de Mickael Gley et Antoni Dagenha mais aussi entre Jean-Marc Charvi et Patrice Mazoyer et bien

entendu dans le groupe E dont les petites F3 ont fait leurs preuves devant celles qui faisaient encore la loi l'an dernier.

Cette première montée était déjà bien spectaculaire avec une petite sortie de route sans gravité, mais la deuxième fut encore plus remarquablement menée par l'ensemble des concurrents que l'on sentait accrochés à leurs bolides, dévoilant ainsi leur talent de conducteurs devant des amateurs conquis.

Après la compétition, ce fut au tour de la remise des prix à 20 h accompagnée d'un apéro "marquise" dont les coupes, des villages du canton de Monestier-de-Clermont, des villages avoisinants (Vif, le Gua) des associations et différents partenaires étaient remises aux gagnants de chaque groupe et classe, en présence de Luc Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre, Claude Duchit et Jacques Andre représentant Jean Mourey, maire de Vif, avec la participation de Charles Galvin et Roger Pellat Finet.

Au classement général : 1^{er} Laurent Guittonneau sur Dallara ; groupe EF 3 temps 01'02"33 ; 2 ; Bernard Olivier sur Martini, MK groupe E temps 01'02"34 (voir liste).

A l'occasion de la course de côte de l'association Lanchâtre omnisport organise un bal gratuit vendredi 30 avril à partir de 21 h sous chapiteau.

Classement général :

1. Guittonneau Laurent sur Dallara 01'02"33 ; 2. Olivier Bernard sur Martini MK 49/56 01'02"34 ; 3. Donin Franck sur Reynard 923 01'02"51 ; 4. Paulin René sur RDB 01'03"12 ; 5. Neveu Mickael sur TOJ SC 206 01'03"37 ; 6. Petit Sébastien sur Reynard 913 01'03"53 ; 7. Bouvier Jacky sur Martini A2C 01'03"69 ; 8. Brottes Eric sur MB5 01'04"39 ; 9. Gatto Yves sur Martini MK 42 01'04"62 ; 10. Martin Yves sur Martini MK 34 01'05"20 ; 11. Boillot Pascal sur Dallara F393 01'05"44 ; 12. Seignobos Claude sur Osella PA9 01'06"45 ; 13. Lhermet Roger sur Scora AMD 01'06"54 ; 14. Cervera Janique sur Martini MK 26 01'07"44 ; 15. Santarelli Fernand sur Porsche 911 RS 01'08"34 ; 16. Neveu Jean-Louis sur R5 Turbo 01'08"67 ; 17. Boulloud Pierre sur Martini 01'08"92 ; 18. Berrodier Guillaume sur Arc MF 16 01'09"35 ; 19. Darmochod Gilles sur Lancia Delta integraf 01'09"46 ; 20. Sapin Alain sur Alpine A 310 01'10"02. ■

DL 28/04/99

21^e COURSE DE CÔTE DE MIRIBEL LANCHATRE

Guittonneau sur le fil

Malgré la superbe performance de Bernard Olivier, lors de la première montée avec sa Martini, c'est Guittonneau (Dallara) qui s'est imposé pour un petit centième de seconde

Tout était réuni, hier, sur les premiers contreforts du Vercors pour que l'on assiste à une superbe course de côte. Un temps splendide, de superbes voitures, un public conséquent et une organisation huilée par vingt années d'expérience. Mais si les voitures étaient belles et la route sèche, il ne faut pas oublier les pilotes qui s'étaient eux aussi déplacés en nombre (106) pour succéder à Jacky Bouvier, vainqueur de la 20^e édition, et détenteur du record.

Malgré cela, il n'était pas particulièrement confiant, car il ne parvient pas encore à régler sa voiture comme il le voudrait : "j'ai changé de châssis depuis l'année dernière et je n'arrive pas à trouver tous les bons réglages du train avant. Ce n'est que ma seconde course, cette

année, ça va venir.

Et cela est venu, avec le second temps des essais chrono derrière Guittonneau et sa Dallara, tout en restant à plus de 2 secondes du record. On sentait déjà que quelque chose allait se passer dans le haut du classement, car Olivier pointait à la 3^e place des essais dans la même seconde que les deux leaders.

Après ce tour de chauffe, les choses sérieuses pouvaient commencer avec la première montée de course. C'est le moment choisi par Olivier pour sortir du bois et réaliser un gros temps scratch. Avec l'02"34, il prenait la tête du classement, laissant Donin à 2 dixièmes alors que

Guittonneau n'était lui, que 3^e : "J'ai manqué un rapport, ce qui m'a fait perdre pas mal de temps. J'étais bien dans toute les portions du circuit et sans cette erreur, je pense pouvoir aller beaucoup plus vite. J'espère que cela se passera mieux lors de la seconde montée".

Le pilote de la monoplace italienne était déçu mais savait que sans ce petit saut de boîte, il pouvait être devant. Quelques minutes avant de remonter dans le baquet, il s'est concentré seul près de sa voiture, car il avait les moyens de mettre la pression sur Olivier et Bouvier en faisant un bon chrono dans la seconde montée.

C'est ce qu'il fit. En arrivant au sommet en l'02"33, il obligea Olivier à tout donner. Ce dernier n'avait plus le choix, il partit le couteau entre les dents mais sa mécanique en décida autrement. Dès la première épingle, une casse dans la suspension de sa roue arrière annihila tous ses espoirs et lui fit perdre près de 20 secondes sur l'ensemble du tracé. Guittonneau et sa Dallara étaient trop forts hier parmi les cadors du groupe E, et même si le record tient toujours, la lutte fut âpre entre les monoplaces qui, sur la côte, tiennent toujours le haut du pavé.

Damien CAPARROS ■

DL 26/04/99

Olivier casse une suspension dès la première épingle

Un grand merci aux bénévoles et aux sponsors



Un bon groupe parmi lequel certains donnent un coup de mains depuis pas mal d'années.

Une soixantaine de bénévoles ont participé à la préparation de la course de côte : avant, pendant et après.

Avec les sponsors, nombreux également et toujours autant enjoués, ces volontaires ont largement contribué à la réussite de la manifestation,

laquelle, sans eux, n'aurait pu aboutir.

Les organisateurs, sensibles à la motivation de tous, ont coutume d'organiser un apéritif en leur honneur.

Ce fut donc sous chapiteau, dans le parc du village, que les uns et les

autres étaient réunis pour "boire un coup" et fêter ensemble un événement qui perdure depuis 21 ans, sans de véritables anicroches, se donnant rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau tour de route.

Martine NIER ■

DL 06/05/99

MIRIBEL-LANCHÂTRE

L'aventure blanche pour les petits trappeurs du Vercors



Les jeunes trappeurs fiers de leur construction.

Venus passer une semaine de multiactivités à la maison du Parc de Prélénfrey, douze enfants de l'association Loisirs Jeunes se sont transformés en trappeurs, transportés dans un monde où la neige est reine.

Malgré le mauvais temps, pluie, neige et brouillard, Domi le moniteur a su leur inculquer quelques notions de la vie des hommes du nord.

Au programme : apprentissage de l'escalade (indispensable pour la survie), constructions d'igloos, repé-

rer des traces d'animaux en sillonnant les grands espaces raquettes ou ski de fond aux pieds, parcours de chiens de traîneaux, tir à l'arc à la manière instinctive, courses de bobs et de luges.

Soudés dans les moments difficiles, les grands ont joué le jeu en aidant les plus petits à manœuvrer judicieusement sous l'œil attentif du chef (Dominique).

Un exemple de solidarité bien interprété à la façon "trappeur" dont chacun a su tirer profit. ■

D.L.

Biathlon (D.L. 1/2/99)

CHAMPIONNATS DE FRANCE À VASSIEUX-EN-VERCORS

Course-poursuite 12,5 km messieurs : 1. Heymann (Douanes-Bellegarde) 1 h 05'59"9 ; 2. Azambre (EMHM-Meandre) 1 h 06'23"8 ; 3. Cart-Lamy (7 BCA-Dombief) 1 h 07'21"8 ; 4. Robert (Doaunes-CAF Grenoble) 1 h 07'21"8 ; 5. Thran (All) 1 h 08'52"3 ; 6. Cannard (EMHM-Pontarlier) 1 h 10'01"2 ; 7. Defrasne (EMHM-Pontarlier) 1 h 10'01"9 ; 8. Gauthier (EMHM-Lamoura) 1 h 10'38"9 ; 9. Termier (4 RCH-GUC) 1 h 11'00"2 ; 10. G. Poirée (EMHM-Vercors) 1 h 11'03"6 ; 11. Niogret (4 RCH-Brenod) 1 h 11'31"0 ; 12. Grebot (EMHM-Champdor) 1 h 11'44"5 ; 13. Aubert (Saint-Gervais) 1 h 12'50"4 (1^{er} J 3-4) ; 14. Page (Mt Dore) 1 h 12'55"4 ; 15. Bueb (Morbier) 1 h 13'17"6... 24. Fine (Edelweiss) 1 h 15'03"8 (2^e J 3-4) ; 26. Mouton (Villard) 1 h 16'06"6 (1^{er} J 1-2) ; 27. Fort (Villard Boège) 1 h 16'36"8 (3^e J 3-4) ; 30. Debayle (Vercors) 1 h 17'02"2 (2^e J 1-2) ; 40. Vachon (GUC) 1 h 19'39"4 (3^e J 1-2).
70 partants, 69 classés.

Les Anchatrous s'amuse



Crêpes maison, et tombola ont également fait partie du thé dansant.

Le thé dansant des Anchatrous avait visiblement pris une allure printanière à en voir les tables colorées, parsemées de primevères. Chaque année le club, qui se porte comme un charme, aime se réunir au cours de cette manifestation dont le caractère convivial reste inchangé. De nombreuses personnes extérieures à la commune étaient venues faire la fête et parmi celles-ci quelques-unes du club de Noyaret avec lesquelles les Anchatrous collaborent pour les sorties, les concours de belote dont les vainqueurs du

dernier étaient le président de Miribel et sa femme.

La prochaine animation sera le repas du mois de mai précédé de l'assemblée générale pendant lequel les membres du bureau pourront déjà décider du rôle qu'ils joueront à la kermesse du village en juin. Pour l'instant tous sont heureux d'avoir passé un bon moment et de pouvoir utiliser la salle polyvalente et le matériel, ceux-ci étant régis par une convention nouvellement établie entre la mairie et les associations.

(D.L. 20/03/99)

MIRIBEL-LANCHATRE Le loup sous toutes ses coutures

(D.L. 6/02/99)

Malgré le froid, le public s'était déplacé, invité par la bibliothèque municipale du village, dans le cadre des lectures publiques organisées par le Syndicat d'aménagement du Trièves et le Conseil général de l'Isère, afin d'assister à un spectacle de Brigitte Carle.

Autour d'une histoire de loup revue et corrigée par l'artiste qui avait mélangé avec astuce des textes d'auteurs tels que Maupassant, ce conte dans lequel notre légendaire animal était remis au goût du jour a tenu en éveil les spectateurs subjugués par la prestation de la comédienne qui a su en un tour de main se transformer en grand-mère, cochon, lapin, poupee, etc.



Brigitte Carle aux multiples facettes.

Festival musiques : une étape est franchie

Si 98 fut l'année de la remise en question pour le festival de musique du Balcon Est du Vercors dont les points positifs et négatifs ont longuement été pesés au cours de ces trois ans consécutifs de concerts classique, l'année 99 sera sans doute fondée sur l'espoir.

L'espoir de voir le projet dont le but principal est d'amener la musique aux portes des villages ruraux et éloignés avec des programmes diversifiés et harmonieux à laquelle on associe la convivialité autour d'un pot offert qui réunit spectateurs et artistes. Grâce à la collaboration du conseil général de l'Isère qui accorde pour la saison 99 une subvention de 15 000 F, la participation des mairies de Saint-Guillaume et Miribel-Lanchâtre offrant chacune 500 F, une aide financière de 8600 F du plan leader 2 (subvention européenne) attribuée par le parc régional du Vercors, votée en juin, l'association repart confiante et le morai est au beau fixe, d'autant plus que le président Michel Lemoine a également fait une demande de subventions auprès de la région dans le cadre du contrat global du développement et attend une réponse favorable qui pourrait se monter à 20 000 F.

A la recherche de la variété toujours plus performante : jusqu'à présent, 19 concerts différents sur 23 ont été



Lors de la première réunion, les 8 communes du Balcon et du Vercors étaient représentées.

interprétés, l'on retrouvera de nouveau en juillet un programme intéressant regroupant du classique à l'état pur, mais aussi de la musique plus accessible.

Les tarifs resteront inchangés soit 60 F l'entrée, dégressifs, si l'on prend un abonnement. Les adolescents pourront bénéficier de demi-tarif.

Le festival de la musique va débiter le samedi 10 juillet avec l'ensemble Zinka (musique tzigane) à Gresse-en-Vercors. Ce groupe est de nouveau parmi nous, cette année, étant donné le succès rencontré la saison précé-

dente aux Saillants-du-Gua.

Dimanche 11 juillet, quatuor de trombones à Château Bernard. Lundi 12 juillet, groupe Joséphine (jazz), à Miribel-Lanchâtre. Mardi 13 juillet, trio accordéon à Saint-Barthélémy. Jeudi 15 juillet : violoncelle et récitant à Saint-Andéol. Vendredi 16 juillet, violoncelle et flûtes à Saint-Guillaume. Samedi 17 juillet, saxo, percussion ou guitares Mannouch, aux Saillants-du-Gua et dimanche 18 juillet, barython, accordéon ou piano "forté" à Prélénfrey.

A la découverte du patrimoine trièvois

L'association "Les amis de l'église", en collaboration avec la mairie ont organisé une soirée patrimoine présentée par Béatrice Ailloud, animatrice culturelle du patrimoine au Musée Dauphinois, détachées au sein du syndicat d'aménagement du Trièves avec pour mission l'animation et la mise en valeur du patrimoine.

Cette conférence avait pour but de démontrer les valeurs patrimoniales des trois cantons : Clèlles, Mens, Monestier-de-Clermont au travers de diapositives réalisées à partir d'un inventaire effectué fin 95 et toute l'année 96 dont le travail s'attachait à faire ressortir les caractères essentiels de la richesse de cette région. A l'issue de cette recherche sont nées une exposition et une publication.

L'opération s'est révélée très intéressante ; en effet les spécialistes ont découvert un paysage homogène, des villages concentrés dans un ensemble harmonieux et plus précisément ont retrouvé des caractéristiques essen-



De plus en plus de personnes s'intéressent au patrimoine de leur village. A Miribel, beaucoup se sentent concernés.

tielles telles les tuiles écaillés, les genouilles, les églises d'origine médiévale, toutes rustiques et modestes, construites avec des matériaux locaux, les maisons sur un seul niveau dont le logis et l'étable sont au même étage, les toits quatre pans, les fours, les fontaines, l'établi du maréchal-ferrant, les châteaux et maisons fortes dont la hauteur du toit

dépendait de la richesse du propriétaire. Quant à Miribel-Lanchâtre, les murs en ruine du château de Miribel sont une preuve d'une réelle antéité. L'église du 19^e siècle et deux exemples : la demeure du Vernay et le château de Lanchâtre sont typiques du patrimoine trièvois. Le patrimoine artisanal du village avec la fabrication du ciment, le tressage de la paille

et la ganterie a eu un essor important. Cet intérêt collectif pour la préservation du patrimoine encourage la protection de l'environnement, la réflexion sur d'éventuelles constructions, la sensibilisation sur l'importance du patrimoine. L'objectif de cette opération est la création d'un musée à Mens dont le projet en cours verra le jour en juin 99.

(D.L. 2/03/99)

Les amis de l'église mobilisés pour le patrimoine du village (D.L. : 28/1/99)

Créée afin d'aider la municipalité à financer et trouver d'autres partenaires pour la restauration de l'église, l'association les amis de l'église de Miribel-Lanchâtre, compte actuellement 54 familles adhérentes dont 18 à Lanchâtre. Cette année, ces personnes ont versé 33 840 F en dons et cotisations, qui ont permis de régler le tiers des travaux de chauffage de l'édifice. Aujourd'hui, l'association aimerait poursuivre son vœu en contribuant à la réfection de ce bâtiment patrimonial. Une architecte spécialisée a présenté un devis pour la restauration intérieure et extérieure d'un montant de 715 000 F. En attendant, le bureau maintient le tarif des cotisations soit 50 F pour 99 et a décidé de participer en collaboration avec d'autres associations de la commune la fête du village qui se déroulera le dimanche 20 juin. Afin que cet événement soit une



Un représentant de chaque famille a assisté à l'assemblée générale des amis de l'église.

réussite, l'association lance un appel aux habitants et autres bénévoles pour apporter des idées et mains

fortes à l'organisation. Une première préparation aura lieu le 10 février à 20 h salle polyvalente.

Peu de répit pour le chasse-neige

Depuis le 15 novembre, le camion Alpirote de la D.D.E. de Vizille est sur la brèche. A partir de Vif jusqu'au col de l'Arzelier et le Verney, Maurice Dussert Rosset et Jean-Paul Naud, au volant de leur chasse-neige équipé d'une étrave, d'ailerons et d'une sableuse, effectuent le nettoyage des routes nationales et départementales. Dès 3 heures du matin, même le dimanche car la neige ne connaît pas les jours fériés, nos deux hommes commencent leur premier tour, bravant la nuit, le brouillard, la tourmente, en raclant la neige, poussant les coulées, monnaie courante sur la route de Prélénfrey, et distribuant le sel sur les nationales et le mâche-fer sur les départementales. Il faut environ de trois à cinq heures pour réaliser ce travail sur tout le secteur, le chasse-neige accomplissant cinq passages par jour jusqu'à 20 heures si tout va bien. Une besogne épuisante car la vigi-

lance est de rigueur : une fausse manœuvre et tout bascule. Quelquefois, les bourrelets de neige sont tellement importants qu'il est impossible au camion d'exécuter bien sa mission ; l'équipe fait donc appel à l'entreprise Mathieu qui opère avec un chargeur. Pas plus tard que mardi 23 février, certaines congères avaient obstrué la route. Alain Mathieu est venu à la rescousse. Malgré cette saison hivernale longue et rigoureuse, le déneigement s'est très bien passé, même si depuis quelques années, Maurice a un peu perdu l'habitude, il n'oublie pas qu'en 23 ans de service, il y a eu des hivers semblables, notamment en 81 et 85, et que chez nous, il est tout à fait normal d'avoir les pieds dans la neige pendant cinq mois. Pour les automobilistes effrayés quand ils croisent le chasse-neige sur les petites routes montagnardes enneigées : ne pas paniquer, ne pas



Une équipe qui va peut-être enfin pouvoir attaquer le printemps avec plus de douceur.

freiner, ralentir simplement ; le chasse-neige, lui, a les moyens de se

déporter et se ranger correctement (D.L. : 27/02/99)

TEMPS LIBRE



Sylvie Fabre G. le visible et l'invisible

A 17 ans, après avoir circulé de l'écriture à la lecture dans l'enfance, Sylvie Fabre G. découvre Rimbaud, les surréalistes et leurs trois mots d'ordre : amour, poésie, liberté. Elle réalise alors qu'il n'existe pas de vraie séparation entre la vie et l'écriture, que la poésie, cette écriture du souffle, est inépuisable, et permet, mieux que toute autre forme d'éternité, d'aller au cœur de l'être.

Ce jour-là, lors de notre entretien, Sylvie Fabre G. s'est étonnée d'avoir beaucoup parlé, d'avoir livré ses mots soulignés de silences qui affinent sa pensée. "Je suis d'abord poète. Je m'appuie bien sûr sur des thèmes classiques, l'amour, le temps, la mort, l'Autre, les paysages, mais mon approche est différente. Chaque être humain porte sa singularité, sa propre voix. On cherche son propre chemin et on permet à d'autres de le trouver aussi. Le poème est toujours une forme de don, il est adressé ; écrire c'est établir le lien."

Elle s'avoue contemplative mais corrige aussitôt qu'elle a besoin de relations, de sa famille, de ses amis, des rencontres que l'écriture lui ouvre. Ses débuts d'écrivain dans la revue parisienne Sorcière, une revue d'écriture féminine, la confrontent à d'autres femmes qui l'incitent à écrire. Professeur de lettres, elle essaye de faire aimer la littérature aux adolescents ; elle anime aujourd'hui des ateliers d'écriture. Dans la transparence de son cheminement personnel, on la devine attentive aux arts qui réfléchissent un paysage intérieur. Ainsi, elle travaille étroitement avec peintres et photographes.

"Dans la peinture, existe une forme de regard, de l'espace que l'on n'a pas dans l'écriture. Moi je m'appuie sur le visible, la faille de l'être, les blessures originelles pour mieux faire sentir l'invisible. Mais l'écriture n'est pas un complément de l'image : deux regards se croisent et s'accompagnent. Le lecteur doit accepter de se donner du temps et du silence, être dans un état de réceptivité. Il n'y a pas de différence dans la contemplation d'un tableau. Il faut prendre le temps de l'accueillir."

Sylvie Fabre G. oppose volontiers le temps nécessaire à la maturation d'un poème et l'élan soudain qui jette les mots sur le papier. "Pour qu'il y ait fulgurance, il y a lenteur. L'écriture vous habite longtemps, et d'une certaine façon on écrit tout le temps. Il faut une sorte de nécessité pour se dévoiler enfin sur papier. On a affaire à la mémoire, à tout ce qui nous a

constitué, l'effet de sédimentation d'une vie humaine. La poésie, c'est retrouver un état d'enfance, savoir se laisser traverser par les choses."

Amoureuse de la marche, elle parle de Grenoble et de ses montagnes comme une demeure mentale et charnelle. Son prochain livre à paraître au printemps est une géographie intime de la région ("On le nomme du nom de sa rivière, Isère"), des textes narratifs qui mêlent rêveries autour du paysage et des visages, des portraits, des histoires.

Avec une douceur et un entêtement infini, Sylvie Fabre G. nous dit simplement qu'être poète aujourd'hui est une manière de vivre, avec sensibilité et acuité. Une voix intérieure, faite de silences et d'échanges, la recherche d'un écho. ■ I. T.

Bibliographie

L'Autre Lumière, 94-95, éd. Unes
La Vie Secrète, 94-95, éd. Unes
Première Eternité, 1996, éd. Paroles d'Aube
L'Heureuse Défaite, 1997, éd. Le Verbe et l'Empreinte
Le Bleu, 1998, éd. Unes
Dans La Lenteur, 1998, éd. Unes
Sylvie Fabre G. a également publié dans une vingtaine de revues et d'anthologies en France et en Belgique (Sorcières, Aube-Magazine, Voix d'Encre, Bacchanales, Arpa, L'Arbre à paroles, Le Journal des poètes, Aires, Poésie-Rencontre, Lieux d'être, Poésie 98, Le Croquant, Anthologie 80, Paroles de poètes, Anthologie amoureuse)...

Dans le bulletin municipal
de Septembre 1998

nous vous informions de la
sortie prochaine du livre de
Sylvie FABRE G.

Vous avez pu lire un extrait de
ce livre qui s'intitulait
"le petit toit du monde"

Depuis quelques jours, ce livre
intitulé "l'ISERE"
est sorti en librairie.

Il est disponible à la librairie
du Square à GRENOBLE.

UN PEU
D'HISTOIRE

« Miribel-Lanchâtre demande Petite usine pour s'assurer avenir »

Commune pauvre de 72 habitants, au flanc du Vercors, elle donnerait le terrain et offrirait la main-d'œuvre

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL : ROGER VIGNERON)

A quelques lieues de Grenoble, il est des villages où le temps semble avoir suspendu son vol. Parmi eux, perché dans la verdure, au flanc du Vercors, Miribel-Lanchâtre se meurt dans un site admirable, où, par-delà le Drac et sa vallée, la vue s'étend jusqu'au massif du Pelvoux.

Miribel-Lanchâtre... avril.

Autour de la source fraîche qui coule à perpétuité dans une vasque de pierre en forme de sarcophage, sur la petite place, les maisons pittoresques, tassées par les ans, se contemplent, avec, dans les fenêtres fleuries, la sérénité des choses finies. Avant la guerre de 14, trois cents personnes vivaient en ces lieux agrestes. Aujourd'hui, il n'en est plus que soixante-douze, appartenant à quatorze foyers.

Miribel-Lanchâtre n'est pourtant pas un village du bout du monde, mais simplement un village condamné, par ce qui n'est même pas une malédiction, mais simplement une désaffection de la terre.

Le cordonnier, le charbonnier, d'autres artisans sont morts, et ils n'ont pas eu de successeurs. Il n'y a plus que des cultivateurs, qui se font du souci pour l'avenir, parce que leurs enfants ne paraissent pas décidés à prendre, après eux, le manche de la charrue...

Il est vrai que si la vie est particulièrement saine à Miribel-Lanchâtre — le bon air et l'altitude de 750 mètres colorent le teint — elle n'est pas tellement drôle. Les filles du pays se marient dans les villes.

Et alors, dépourvus d'espérances matrimoniales, les garçons portent leurs regards vers la vallée, vers Grenoble...

Il n'y a présentement, au village, que deux filles à marier... pour huit prétendants en puissance. Il y a Nicole, qui poursuit ses études... Et il y a Pierrette, âgée de 19 ans, la seule qui ait

délibérément choisi de demeurer à Miribel-Lanchâtre. Pour se l'attacher plus sûrement, la commune l'a nommée secrétaire de mairie, en remplacement de Mme Antoinette Héraud, une personne âgée dont le dévouement de dix-sept années a fait l'objet d'une petite fête, ces jours derniers.

Un château et un parc pour les enfants

De ce monde pervers, délivrés par la mort, passant, qui que tu sois, ne plains pas notre sort. Comme nous tu mourras. Passe donc, et médite...

Cette inscription désabusée, on la trouve tracée sur la pierre d'un mausolée perdu dans les broussailles au fond du parc du château. Ont été inhumés dans ce tombeau, Jean Eymard, notaire royal, le 25 octobre 1799, puis Anaïs, du même nom, à l'âge de sept ans, le 3 juillet 1826, et Adèle, sept ans également, le 10 janvier 1828 et en fin Henry Eymard, un bébé d'un mois, le 13 avril 1828. Le château, une belle demeure du XVIII^e siècle, n'a pas tardé

à fermer ses volets. Il appartient maintenant à un M. Ducros, dont personne n'a plus de nouvelles depuis des années. Le château et son superbe parc de cinq hectares constituent pour la commune, un patrimoine stérile. Et pourtant, si une colonie de vacances, ou une maison de retraite, trouvait refuge au château... Mais ce ne sont là que supputations des vieux du village, qui ont tout loisir de rêver, au cours des promenades qui sont permises dans le grand parc en friche.

Comme ils aimeraient entendre le rire des enfants entre les vieux murs. Même si cela ne devait durer que d'été, pour des vacances que tout le village s'efforcerait de rendre agréables.

A l'école communale, qui fait corps avec la mairie, Mme Yvonne Puissot, une enfant du pays, fait la classe à neuf écoliers. Dans quelques années ils ne seront plus que cinq... Et ils seront tous de la famille de l'institutrice. Ce sera, à la fois, charmant, et désolant.

Une seule route conduit à Miribel-Lanchâtre. C'est la départementale numéro 8 qui monte de Vif et qui se prolonge, non goudronnée, jusqu'au hameau du Vernay, peuplé de vieux cèlétaires. Le boulanger et l'épicier et le boucher ambulants l'empruntent à tour de rôle.

Il y a quelques années, cette D. 8 allait jusqu'à Saint-Guillaume. Mais les trois tunnels qui lui permettaient de franchir les rochers de Lanchâtre se sont effondrés, minés par les infiltrations et cette portion de route est in-

terdite. Ravinée en outre par les torrents, elle est d'ailleurs impraticable.

Or, depuis peu, on parle beaucoup à Miribel-Lanchâtre d'une nouvelle route, dont les travaux sont décidés, qui ralliera Saint-Guillaume, selon un tracé « touristique ». Le piquetage en est fait et l'on attend beaucoup, ici, du passage que cette nouvelle voie rendra possible. Par cette route, Miribel-Lanchâtre sera désenclavée. Il ne sera plus nécessaire de faire le détour par Vif et par Monestier-de-Clermont pour aller à Saint-Guillaume...

Le maire de Miribel-Lanchâtre, M. Maurice Puissot, qui vient tout juste de fêter ses 38 ans, voit, là, une raison d'espérer dans un avenir plus ou moins incertain. Il faudrait surtout, dit-il, qu'une petite industrie vienne s'installer ici. On lui donnerait du terrain... Les cultivateurs de la commune seraient d'accord pour travailler dans un atelier. Ils ont besoin d'argent liquide... Mais il faudrait que cette industrie n'ait pas besoin de spécialistes, ni de matière première difficile à transporter.

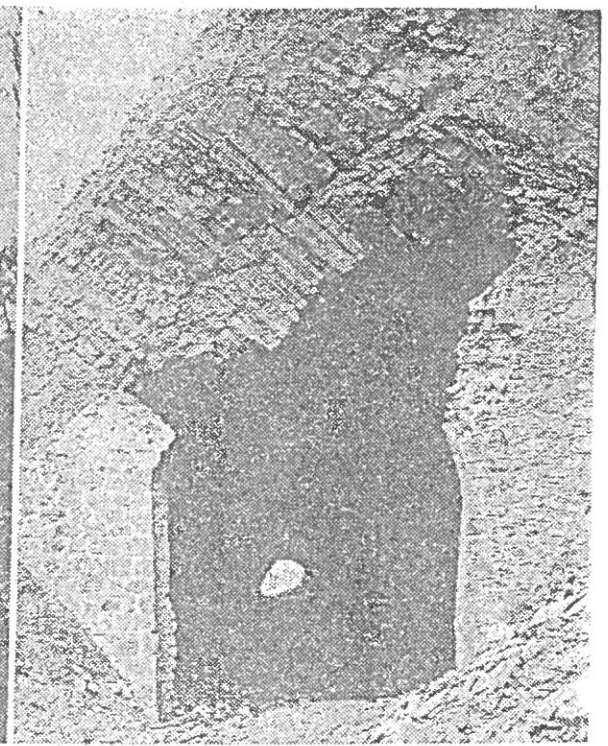
Miribel-Lanchâtre trouvera-t-elle l'entreprise idéale qui renflouera indirectement son budget communal annuel de un million et demi d'anciens francs ?

Le dimanche, à la belote, ou café des chasseurs, on en discute.

Et puis le temps passe...

Et, si rien ne change, Miribel-Lanchâtre ne sera bientôt plus, sur la carte, qu'un « pays qu'a un joli nom », mais plus rien d'autre.

Roger VIGNERON.



De gauche à droite : Des panneaux qui ne sont pas engageants. — Et voilà pourquoi la route de Saint-Guillaume est coupée... — Laplace du village. — La façade du « château »

DIVERS

INFOS MUNICIPALES

INSEE : 38235 - MAIRIE DE MIRIBEL LANCHATRE

BP 1999

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- avec les opérations listées en page III - B

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Le présent budget a été voté avec reprise du résultat

OPERATIONS DE L'EXERCICE

Chapitres	Propositions nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal
DEPENSES DE L'EXERCICE	1 195 504,00	1 195 504,00
011 CHARGES GENERALES GENERAL	173 550,00	173 550,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	383 900,00	383 900,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	226 500,00	226 500,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	450,00	450,00
66 CHARGES FINANCIERES	87 611,00	87 611,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 349,00	60 349,00
022 DEPENSES IMPREVUES		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
023 VIREMENT SECTION INVESTIS D'INVESTISSEMENT	263 144,00	263 144,00
RECETTES DE L'EXERCICE	1 163 135,00	1 163 135,00
70 PRODUITS DES SERVICES	75 780,00	75 780,00
73 IMPOTS ET TAXES	393 627,00	393 627,00
74 DOTATIONS, PARTICIPATIONS	572 027,00	572 027,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 128,00	27 128,00
013 ATTENUATION CHARGES		
76 PRODUITS FINANCIERS	224,00	224,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	79 349,00	79 349,00
79 TRANSFERTS DE CHARGES		
72 TRAVAUX EN REGIE	15 000,00	15 000,00
78 REPRISES SUR PROVISIONS		

	Opérations de l'exercice	Résultat reporté	Restes à réaliser	CUMUL SECTION
Dépenses	1 195 504,00			1 195 504,00
Recettes	1 163 135,00	32 369,00		1 195 504,00

INSEE : 38235 - MAIRIE DE MIRIBEL LANCHATRE

BP 1999

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B 1

1) RECAPITULATION - TOTAL DEPENSES DE LA SECTION

Nature	(A) Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	(B) Vote du Conseil Municipal	Total = A + B
TOTAL	1 138 262,00	4 009 823,00	4 009 823,00	5 148 085,00
Dépenses d'équipement	1 138 262,00	3 840 857,00	3 840 857,00	4 979 119,00
Individualisées en opérations	1 128 262,00	3 790 508,00	3 790 508,00	4 918 770,00
Non individualisées en opérations	10 000,00	50 349,00	50 349,00	60 349,00
45 Opérations pour compte de tiers				
Dépenses financières		168 966,00	168 966,00	168 966,00
Opérations réelles		168 966,00	168 966,00	168 966,00
020 Dépenses imprévues				
Opérations d'ordre de section à section				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
001 Solde d'exécution reporté				

2) EQUIPEMENT - DEPENSES NON INDIVIDUALISEES

Chap.	Intitulé	(A) Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	(B) Vote du Conseil Municipal	Total = A + B
	TOTAL	10 000,00	50 349,00	50 349,00	60 349,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	
2111	ACQUISITION TERRAIN NU	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	
23	TRAVAUX EN COURS				
	TOTAL AUTRES CHAPITRES		60 349,00	60 349,00	60 349,00
19	#/RÉALISATION D'IMMOBIL		60 349,00	60 349,00	60 349,00

INFOS MUNICIPALES

INSEE : 38235 - MAIRIE DE MIRIBEL LANCHATRE

BP 1999

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B.1

1) RECAPITULATION - TOTAL RECETTES DE LA SECTION

Nature	(A) Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	(B) Vote du Conseil Municipal	Total = A + B
TOTAL	1 263 762,00	3 884 323,00	3 884 323,00	5 148 085,00
Recettes d'équipement	1 054 312,00	3 613 934,00	3 613 934,00	4 668 246,00
13 Subventions d'équipements	1 181 583,00	3 426 314,00	3 426 314,00	4 607 897,00
16 Emprunts et dettes assimilées	- 127 271,00	127 271,00	127 271,00	
Autres chapitres		60 349,00	60 349,00	60 349,00
45 Opérations pour compte de tiers				
Recettes financières	209 450,00	270 389,00	270 389,00	479 839,00
Opérations réelles (sauf 1068)	22 530,00	65 410,00	65 410,00	87 940,00
1068 Affectation		128 755,00	128 755,00	128 755,00
Opérations d'ordre de section à section	189 517,00	76 224,00	76 224,00	265 741,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
001 Solde d'exécution reporté				

2) EQUIPEMENT - RECETTES NON AFFECTEES A UNE OPERATION

Chap.	Intitulé	(A) Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	(B) Vote du Conseil Municipal	Total = A + B
	TOTAL (sauf 138)	- 127 271,00	189 517,00	189 517,00	62 246,00
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		1 897,00	1 897,00	1 897,00
13262	CAPITAL SIVIG		1 897,00	1 897,00	1 897,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- 127 271,00	127 271,00	127 271,00	
1641	EMPRUNTS ZONE EURO	- 127 271,00	127 271,00	127 271,00	
	TOTAL AUTRES CHAPITRES		60 349,00	60 349,00	60 349,00
2188	AUTRES IMMOBIL.CORPOREL		60 349,00	60 349,00	60 349,00

La lettre du PRE TARACHOU N°1

La lettre du PRE TARACHOU s'adresse de manière informelle à tous ceux qui s'intéressent au projet du Village d'activités du Pré Tarachou :

- les membres du Comité de Pilotage qui suivent le projet depuis des mois,
- la population de Miribel Lanchâtre associée dès l'origine,
- les financeurs du projet,
- les postulants qu'il s'agisse des locataires des logements sociaux, des porteurs de projets économiques, des accédants à la propriété.

A quelques jours de la signature de l'extrait d'acte de naissance du Village d'activités du Pré Tarachou, un point d'information sur l'état d'avancement du projet méritait d'être réalisé. Ce sont, en effet, les premières nouvelles depuis le comité de pilotage du 29 septembre 1998

1. Les travaux de viabilisation

La DDE, Etudes et Projets et CER (chauffage collectif au bois) ont monté un dossier de consultation des entreprises pendant l'hiver.

L'ouverture des plis date du 28 Avril, et désigne :

- le groupement PELISSARD-GERLAND-VETTER pour la viabilisation pour la somme de 3 021 722 FHT.
- l'entreprise SANITHERM MAGNAT de Lans en Vercors pour le chauffage collectif au bois pour la somme de 579 352 FHT.

L'ordre de service devrait partir fin mai ; le délai de réalisation sera de 5 mois. Les premiers "coups de pioche" sont donc attendus pour le début juin.

2. Les locaux d'activités et les porteurs de projet

4 lots sont réservés à des locaux d'activités. 3 porteurs de projets sont d'ores et déjà identifiés et associés au village du Pré Tarachou.

* bâtiment communal

Ce bâtiment à maîtrise d'ouvrage communal, implanté à l'entrée du village, va recevoir deux activités jumelées sur 2 niveaux et des installations techniques (chaufferie ; local technique : transformateur, poubelles).

Le couple postulant compte développer des activités de sellerie-bourrellerie et de graphisme.

* bâtiment intercommunal

Ce bâtiment à maîtrise d'ouvrage intercommunale doit abriter une division de la société informatique REFSA spécialisée dans la visioconférence. 7 emplois devraient être ainsi développés.

* un porteur de projet spécialisé dans la fabrication de pâtes de fruits reste en contact avec la commune.

3. Les logements locatifs

De nombreuses réunions de travail se sont déroulées avec la SDHLM. L'équilibre financier d'une telle opération en zone de montagne, avec des contraintes architecturales propres au projet, semble difficile à trouver d'après l'organisme. Monsieur INDIGO, Directeur Général, nous a cependant assuré le 31 mars que le projet serait mené à terme.

Le projet comporte dorénavant 4T3 et 4T4. Les contraintes architecturales seront réexaminées au vu des résultats des appels d'offres.

Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux en octobre 1999.

4. Les lots en accession

La commune met en vente 3 lots en accession à la propriété. Deux demandes motivées concernant les 2 plus grands lots ont fait l'objet d'un accord de principe du Conseil Municipal.

5. Financements

S'agissant d'un projet complexe (concept de mixité mêlant habitat social, accessibilité et activités) et ambitieux sur le plan de la qualité, il a été difficile de trouver les financements adaptés.

Les démarches engagées auprès des financeurs ont été nombreuses, âpres et longues mais parfois fructueuses...

Au delà des premiers financements accordés en 1998 (Conseil Général,...), de nouveaux financements ont été acquis auprès de l'Etat : FNADT(330 KF), DDR (130 KF) et auprès du Député Didier MIGAUD au titre de la réserve parlementaire. D'autres devraient recevoir un avis favorable : Conseil Général (aides nouvelle voirie, carrefours, local d'activités communal ...) ,SAT contrat global.

Les financements au titre de l'opération chauffage collectif (ADEME, Conseil Général, conseil Régional) sollicités par l'intermédiaire de l'AGEDEN ont été accordés.

D'autres demandes restent sans réponse à ce jour (PNRV,...).

1999 devrait marquer le commencement des travaux : viabilisation, réseaux, démarrage des bâtiments et des logements

L'an 2000, la mise en service du village d'activités.

Pour un urbanisme de village

Fort d'une bonne implantation locale et de l'existence d'un milieu professionnel

dynamique, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère s'est forgé des principes d'action et une solide réputation. Pierre Gras, journaliste et consultant, a rencontré, en compagnie de Serge Gros, directeur du CAUE de l'Isère, quelques-uns des acteurs de terrain.

Le CAUE, organisme de service public, associatif, représentatif, est l'outil adéquat d'aide à la décision. Indépendant, désintéressé, il n'intervient pas dans la maîtrise d'œuvre. Il apporte aux élus comme aux particuliers le temps de la réflexion pour qu'un projet ne se transforme pas, une fois réalisé, en regret coûteux. Dans sa plaquette de présentation, l'organisme isérois ne tourne pas les mots en inutiles périphrases et « vend » ses compétences avec détermination. C'est peut-être le signe que, pour Serge Gros et son équipe, la réflexion comme le long terme ne sont pas un luxe. Le temps justement d'en parler et nous voilà en route pour une visite de terrain sur quelques-uns des lieux de prédilection de cet « urbanisme de village » qui revendique en un slogan sa philosophie : « Développer, c'est concevoir dans la durée. »

De l'intention à la réalisation

Direction les pentes du parc du Vercors. Arrêt à Miribel-Lanchâtre, deux cent cinquante habitants, soit trois fois plus qu'il y a vingt ans. Ici, on sait de quoi parle le CAUE. Cette toute petite commune de tradition « pionnière », située à vingt-cinq kilomètres de Grenoble et qui a su résister jusqu'ici à la pression des lotisseurs, se prépare au « choc de l'autoroute ». À l'horizon 2000, la nouvelle infrastructure devrait en effet placer le village à quinze minutes de la préfecture de l'Isère. On attend trois cent cinquante à quatre cents habitants pour 2005, ce qui, à cette échelle, constitue un bouleversement majeur. Mais les équipements sont déjà là et la volonté, « intacte », dit le maire, Luc Poisat, d'agir pour garder au village la qualité de son environnement et sa sociabilité.

Toutefois, les bonnes intentions n'auraient peut-être pas résisté à la tentation foncière et à la « contagion » du lotissement, si cette volonté n'avait rencontré l'appui du CAUE. Face à une population vieillissante, les élus de Miribel ont consulté le CAUE en 1996 sur deux aspects différents, mais complé-

mentaires : une étude sur le choix d'un site fédérateur pour le village, destiné à accueillir un ensemble comportant huit logements locatifs, quatre appartements en accession à la propriété et une petite zone d'activités compatibles avec l'identité et la taille du village (3,50 MF d'investissements), et une demande de conseil global en urbanisme, en concertation avec la population qui, en dépit du nombre restreint de ménages, anime sept ou huit associations !

Un « conseil global » en urbanisme

Dans un premier temps, le CAUE a répondu par une pré-étude menée dans le cadre d'une convention entre l'organisme départemental et la commune et réalisée par des élèves de l'école d'architecture de Grenoble. Elle a porté sur le « grand paysage » et les contraintes liées à la montagne, et a permis, selon l'expression de Serge Gros, de « préparer le terrain ».

Dans une seconde phase, après constitution d'un cahier des charges et consultation restreinte, une étude opérationnelle a été confiée, en septembre 1997, aux Pressés de la Cité, un bureau d'études grenoblois. Enfin, pendant toute la durée de l'étude, le CAUE a accompagné le maire dans ses démarches pour réunir les financements nécessaires, assurer la concertation et « tenir le projet » (pas moins de vingt-cinq réunions, dont sept ou huit sous la forme d'un « comité de pilotage »).

Ce volontarisme n'est pas sans effet sur le contenu proprement dit du processus. Pour Marcel Rochon et Jacques Blanc (Pressés de la Cité), « cette mobilisation influence positivement les travaux futurs, car bien qu'elle rende les choses plus complexes, elle permet d'aboutir à un projet communal partagé ». Confron-

Le CAUE de l'Isère a été créé par le Conseil général de l'Isère, en 1979, deux ans après la loi sur l'architecture qui instituait ces organismes. Son président est Yves Touraine, conseiller général.

LE MAGAZINE INTERNATIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

URBANISME

Janvier - Février 1999 - N° 104

tés à la nécessité de créer un hameau nouveau de toutes pièces et de l'articuler néanmoins avec le centre du village, les urbanistes, appuyés par le CAUE de l'Isère, ont choisi une démarche originale en trois temps : d'abord, analyser en détail le site et restituer les résultats aux habitants ; puis, élaborer plusieurs mini-scénarios contrastés, ainsi qu'une étude de faisabilité du projet ; et, enfin, bâtir un schéma d'aménagement qui sera annexé au plan d'occupation des sols.

Créer du projet en marchant

Il ne s'agit pas de vouloir « singer les grandes villes » en multipliant étapes, procédures et documents, mais au contraire de « créer du projet en marchant ». Ainsi, au fur et à mesure de la démarche, diverses études complémentaires ont été menées à bien et leurs résultats sont venus irriguer la réflexion,

voire corriger certains objectifs : une étude des axes routiers, simultanément à celle du site ; une étude économique et prospective (confiée à Jean-Bernard Dufrien) autour des filières « nouvelles technologies » et « agroalimentaire » ; une étude architecturale (confiée à Jean-Vincent Berlottier) pour imaginer physiquement le nouveau hameau, son bâti, ses espaces publics...

Les architectes
conseillers
du CAUE
de l'Isère
assument,
par exemple,
des permanences
mensuelles
dans pas moins
de deux cents
communes du
département.

D'ici à la fin de 1999, date prévue pour l'achèvement de l'opération, le projet aura sans doute encore le temps de mûrir et d'évoluer, tout en prenant en compte les vraies contraintes économiques (comment attirer de petites

entreprises dans un village sans ni le dénaturer ni les décourager ?) et en se fixant des objectifs raisonnables. Certes, le projet architectural n'échappe pas complètement au régionalisme. Le choix de séparer l'investissement « logement » (confié à la Société dauphinoise pour l'habitat, organisme d'HLM) de l'investissement « économique » (laissé au soin des entreprises qui viendront s'installer) est également contestable. Et l'assurance de « remplir » ainsi la zone d'activité semble loin d'être acquise. Mais la dynamique de ce projet, dans une commune de cette taille, est sans nul doute le point fort d'une démarche que le CAUE entend présenter comme « exemplaire » du point de vue de sa stratégie de conseil. Pour preuve, le maire est devenu, depuis, administrateur du CAUE.